

SEANCE DU 16 septembre 2016

Approbation de la séance du 22 juillet 2016 : Après lecture, le compte rendu de la séance du 22 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité

Communauté de communes :

Monsieur le Maire rappelle que le compte rendu du conseil communautaire a été adressé à tous les conseillers avant la présente séance.

Il attire leur attention sur l'avis favorable du conseil communautaire sur le projet de périmètre de la future Communauté de Communes de la Grande Châtaigneraie.

Prix de vente de l'eau - facturation automne 2017.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement. Les tarifs maintenus sont les suivants :

Location du compteur	70,00 euros
Redevance assainissement	0.75 euros
0 à 100 m3	0.83 euros
101 à 200 m3	0.73 euros
201 à 500 m3	0.66 euros
+ 500 m3	0.52 euros

délibération : Concours du Receveur municipal – Attribution d'indemnités

Vu les arrêtés du 16 décembre 1983 et du 12 juillet 1990 relatifs aux conditions d'attribution aux comptables non centralisateurs du Trésor des indemnités allouées par les collectivités pour les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique et comptable, et du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités de confection des documents budgétaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de demander le concours du comptable public pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable,
- décide d'accorder à M. Yves GUILLAUME, nouveau receveur municipal à compter du 1^{er} février 2016, l'indemnité de conseil au taux de 100 % selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983,
- décide de lui accorder également chaque année l'indemnité de confection des documents budgétaires selon le barème en vigueur.

délibération TIPI : délibération TIPI : Mise en place d'un nouveau moyen de paiement

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que dans le cadre de la modernisation des services municipaux et de la volonté d'offrir des moyens de paiement modernes et pratiques aux administrés, la commune envisage de mettre en place le paiement en ligne des recettes communales.

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) propose aux collectivités locales un service de paiement par carte bancaire sur internet dénommé TIPI, Titres Payables par Internet.

Ce dispositif permet aux usagers de régler leurs factures et leurs avis des sommes à payer directement en ligne 24h/24 et 7j/7 sans contrainte de temps, de déplacement ni d'envoi postal.

La DGFIP prend en charge tous les frais de fonctionnement liés au gestionnaire de paiement. La commune supportera uniquement les coûts du commissionnement carte bancaire en vigueur pour le secteur public local. La commune aura également à sa charge les coûts relatifs à la création et à la mise à jour de son portail internet.

Les membres du Conseil Municipal sont également informés qu'en cas de contestation d'un usager sur la réalité même ou le montant d'une opération, le compte de la commune est débité d'office du montant rejeté par la banque du porteur de la carte bancaire.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'adhérer à ces services tout en permettant aux administrés de payer les redevances par le biais d'autres moyens de paiement
- autorise la signature des conventions correspondantes et tous les documents afférents,
- accepte de prendre en charge les risques de rejets dans le cadre de la vente à distance par carte bancaire

Bilan VOIRIE DANS LE BOURG :

Ont été réalisés : Trottoir entre la Place et l'école – allée de la Cantine – réfection passages piétons et bandes des arrêts STOP

Le bilan est satisfaisant.

A voir les raisons des dénivelés sur le trottoir et vérifier la présence d'un creux où il y aurait une flaqué d'eau.

VOIRIE CHEMINS COMMUNAUX :

L'ordre de service a été donné le 24 août pour les travaux du chemin de La Rouquette, du Pouget et de La Devèze.

La réalisation est prévue courant octobre.

Travaux Bâtiment POSTE :

Les premiers travaux ont démarré mi-août. Les baies vitrées prévues dans le local des associations devraient être posées la semaine prochaine par l'entreprise Eric Felgines. Des placards de rangement seront mis en place pour les associations.

Dossiers en instance à la trésorerie :

Le trésorier de Montsalvy fait part de factures émises par la commune et non encaissées, malgré diverses relances.

Monsieur le Maire est chargé de reprendre contacts avec les débiteurs.

- Questions diverses :

BILAN SAISON TOURISTIQUE :

Pêche et camping : les produits pêche et camping de la saison sont annoncés et comparés aux saisons précédentes.

Le bilan est assez satisfaisant.

La publicité du camping sera renforcée et quelques améliorations sont à prévoir

Baignade :

Bilan très satisfaisant : 2516 baigneurs – temps très ensoleillé (température de l'eau entre 24 et 28°) – augmentation du nombre de jours d'ouverture - analyses d'eau excellentes – Des améliorations sont envisagées pour l'année prochaine : les WC – quelques branches à couper pour plus de performance de la douche solaire – revoir les horaires d'ouverture (plutôt 14h30 – 19h30) – voir des lignes d'eau – davantage de panneaux d'informations et interdictions.

ECOLE :

- 1/ école numérique : le câblage a été effectué par l'entreprise et le matériel est en attente de livraison.
- 2/ NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) : une réunion de la commission constituée en juin et chargée de ces activités sera organisée prochainement.
- 3/ APE : Assemblée générale (association des Parents d'Elèves) :
 - 45 élèves sur le RPI Calvinet-Mourjou
 - nombreuses sorties et spectacles sont prévues et un séjour au centre culturel de Trielle est cours de préparation. Une subvention sera demandée aux communes de Calvinet et Mourjou pour son financement en parallèle d'aides financières du Conseil Départemental et d'entreprises privées.. 26 enfants sont concernées par ce séjour.
 - L'association demande un équipement de tapis pour des activités sportives dans la salle de motricité.
- 4/ CANTINE : 25 enfants (environ) prennent régulièrement le repas à la cantine. Le besoin en personnel complémentaire ou l'augmentation du temps de travail de la cantinière vont être étudiés et les normes d'encadrement pour cette catégorie seront recherchées.

FONDATION DU PATRIMOINE :

Récapitulatif du financement des travaux de restauration de l'église :

Coût de l'opération HT : 20 391.00 euros

Subvention du Conseil Départemental : 5 249.00 euros

Versement de la Fondation du Patrimoine : 15 142.00 euros correspondant à la quasi-totalité des dons versés par les bienfaiteurs de l'église. La Fondation verse la somme correspondant à une opération neutre pour la commune.

DETR 2017 (dotation d'équipement des communes – crédits d'Etat) : Les dossiers devant être déposés pour le 15 décembre, le conseil municipal décide de présenter la réfection des réseaux du Pavé. Le dossier va être lancé.

EXTENSION ASSAINISSEMENT COLLECTIF LE FAISAN :

En 2011 une étude de faisabilité de raccordement au réseau d'eaux usées pour les maisons Casses et Chautard avait été lancée.

A notre demande, les devis fournis ont été actualisés par les entreprises. Le conseil municipal en prend connaissance et une rencontre sur le terrain suivra, puis discussion avec les propriétaires concernés pour la prise en charge de leur quote-part.

DEMISSION AGENT TECHNIQUE :

Alain Nugou a démissionné de son poste au mois de juillet. Il cessera ses fonctions le 31 mars 2017.

La publicité de ce poste va être lancée très prochainement.

Un contrat sera établi dès que possible, afin que la personne choisie puisse être formée le cas échéant par Alain.

CONTRAT DE LOCATION DU POINT INFOS : résilié à notre demande au 30 septembre 2016. Les associations disposeront d'une salle au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne Poste.

Le point infos sera désormais loué à l'ADMR.

VISITE STATION D EPURATION par la MAGE (Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau) le 6 septembre. Les boues seront analysées par un laboratoire de Corrèze et seront retirées par une entreprise spécialisée.

Toujours pas de solution au problème du bruit permanent. Contact à prendre avec une entreprise spécialisée.

LE VERNASSAL :

Vente d'un bois à Laurent Bru : reprise de la procédure avec parution dans un journal officiel.

Vente du bâti : L'acheteur pressenti s'est désisté. Plusieurs visites ont eu lieu récemment.

Maître Jean-Marie HENRY, notaire ayant repris le dossier, se rapprochera de monsieur et madame BARRAL.

JOURNEES DU PATRIMOINE : Calvinet au Moyen Age, conférence à la salle des fêtes dimanche 18 septembre.

INAUGURATION DE LA CANTINE : Samedi 24 septembre à 11 heures en présence du Préfet, Richard Vignon, du Président du Conseil Départemental, Vincent Descoeur, du Sénateur Jacques Mézard et du Député Alain Calmette.

CONFERENCE sur le cancer par le docteur Zuber le samedi 24 septembre à 16 heures.

DIVERS

- Lecture d'une demande d'information sur l'exonération d'impôts fonciers et d'habitation des gîtes. Une simulation sera demandée à la DGFIP. La commission communale des impôts directs sera éventuellement saisie.

- On déplore le nombre d'assistantes maternelles en diminution sur la commune.

La prochaine séance est fixée au vendredi 21 octobre 2016.

La séance est levée à 23H45.